

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : COMMUNICATION
Adresse	14 avenue du Maréchal Leclerc 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	CHENNEVIERES BOUGE L'ÉTÉ - 2023
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2020)	Sports et Loisirs (156) Activités physiques et sportives (1561) Activités de loisirs (1562)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Quartier du Bois l'Abbé 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 2 000</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</p> <p>/</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (Date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 24 juillet 2023 Date de fin : 30 juillet 2023 Durée : 1 semaine Fréquence : 1 fois dans l'année</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien social et le bien vivre ensemble ; - Favoriser la mixité sociale ; - Permettre aux familles ne pouvant pas partir en vacances de participer à des activités près de chez elles.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>Chaque été, un certain nombre d'habitants de la ville notamment dans le quartier prioritaire de la Politique de la Ville renoncent aux vacances, c'est ainsi qu'en France, un enfant sur trois ne part pas pendant l'été. Les habitants nous font part depuis quelques années de leurs difficultés dans l'accompagnement éducatif de leurs enfants, pour l'accès aux pratiques culturelles, sportives et aux outils numériques, pour les sorties, etc.</p> <p>Par ailleurs, nous constatons que de nombreuses personnes âgées se retrouvent un peu plus seules et isolées durant l'été.</p> <p>Cette période estivale ne devrait pourtant pas être synonyme d'angoisse, de frustration et de renforcement de l'isolement. Elle devrait être un moment de respiration permettant de s'évader de ses problèmes quotidiens, afin de passer des moments inoubliables et de resserrer les liens familiaux.</p>

Cette période peut également être propice à certains comportements de jeunes livrés à eux-mêmes, les faisant glisser pour une partie d'entre eux vers la délinquance juvénile.

Afin de pallier ces difficultés et répondre à ces besoins, la ville mettra en place un programme d'activités durant le mois de juillet 2023.

Divers ateliers de loisirs culturels, éducatifs et créatifs seront proposés, mais également des activités physiques et sportives car la ville est labellisée Terre de jeux 2024, et des actions de sensibilisation auprès du public (jeunes et familles) sur les questions de santé et parentalité.

Cet événement, qui regroupera plusieurs acteurs de différents domaines (culturel, insertion professionnelle, sociale, etc.), a pour but de tisser un lien avec les jeunes et les familles présentes ainsi que de leur permettre de passer un été festif à domicile.

L'objectif est de favoriser la cohésion sociale, le vivre-ensemble ainsi que la lutte contre les incivilités et la délinquance juvénile grâce à des animations pour toute la famille.

Déroulement de l'action / étapes :

Toute une partie de la programmation de l'action Chennevières bouge l'Été aura lieu au quartier du Bois l'Abbé, en faveur de ses habitants.

Les activités et ateliers auront lieu de 15h à 21h pendant 1 semaine. La plage horaire a évolué car nous avons constaté que les habitants participaient davantage aux activités en milieu d'après-midi et en soirée.

Les activités seront organisées par les agents du Centre municipal La Colline, du service jeunesse, du service événementiel, de l'école municipale de Foot en interne ou en partenariat avec les associations et institutions ci-dessous.

Chennevières étant labellisée Terre de jeux 2024, les activités tourneront autour de la thématique du sport comme par exemple des circuits training, des initiations sportives et culturelles, du cinéma plein air, des concerts pédagogiques, des animations pour mieux connaître sa ville, des moments de lecture collective, des ateliers nutrition ou encore des structures gonflables qui ont énormément plu aux habitants du Bois l'Abbé l'été dernier.

Certaines auront lieu en soirée afin de permettre à un maximum d'habitants d'y participer.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Matériels sportifs, ordinateurs, vidéoprojecteur, appareil photo, salles d'activités, gymnase, tables, bancs, barnums, sonos...

	<u>Moyens humains :</u>		
		Nombre de personnes	Nombre en ETP
	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
	Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	14	0.97
	Adultes-Relais		
	Postes Fonjep		
	Autres emplois aidés		
	Volontaires ou stagiaires indemnisés		
	Personnel mis à disposition "payante"		
	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
	Bénévoles	3	
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »	2	
	<p>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</p> <p>Les familles ont besoin d'évacuer la fatigue et le stress accumulés durant toute l'année même si elles n'ont pas les moyens de partir.</p>		
<p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</p> <p>Depuis 4 ans la Municipalité propose des animations diverses et variées sur tous les quartiers de la ville. Nous avons souvent des retours des familles qui nous remercient des actions que nous menons car cela leur donne le sentiment d'être en vacances et par conséquent elles ne ressentent plus la frustration de ne pas être parties.</p>			
Acteurs et partenaires	<p>Personne responsable de l'action :</p> <p>Nom / Prénom : Mme Vanessa LOPES Fonction : Responsable événementiel Téléphone : 01 75 65 10 43 Mail : vanessa.lobes@chennevieres.fr</p>		
	<p>Intervenants sur l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 animateurs - 3 animateurs sportifs - 2 agents administratifs - 2 responsables 		

	<p>Partenaires :</p> <p>Services communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services techniques municipaux - Service événementiel / communication - Centre municipal la Colline - Service jeunesse - Ecole municipale de Foot <p>Associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COC - Chennevières Hand Ball Club - R.E.N.A.R.D - Foxhound - Compagnons Bâisseurs - Les Robins des Bordes - Chennevières tennis club - Le clos Saint Vincent - L’AJC - Rayon de Soleil - Chennevières Loisirs - La 1^{ère} compagnie d’Arc - Association Prévention Sport <p>Partenaires extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) - La Médiathèque de Chennevières - Le Conservatoire de Chennevières - L’Etat - Le Département du Val-de-Marne <p>- Dispositifs mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ANCT – Mission Ville (BOP 147) - de préférence <i>QUARTIERS D’ETE</i> si l’appel à projet est renouvelé en 2023.
<p>Evaluation de l’action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les habitants issus du Bois l’Abbé - Proposer une alternative au non-départ en vacances - Eviter les errances des jeunes et des enfants en leur proposant des activités adaptées à leurs envies et leurs âges.
	<p>Indicateurs prévus pour l’action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un registre journalier sera mis en place sur la semaine qui se déroulera au Bois l’Abbé afin de recenser les participants qui seront répertoriés par âge, sexe et zone de résidence. - Un questionnaire d’évaluation relèvera la satisfaction des usagers (adultes/enfants).

Financement de l'action	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charge de personnel : 9 872 € - Prestations services : 17 690 € - Achats de matière et de fourniture : 2 000 € - Achat alimentaire : 500 € <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du planning d'animation l'équipe d'animation : 40h - Recherche de prestations l'équipe d'animation : 40h - Achats fournitures, matériels et aliments et préparation des animations : 15h <p><i>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</i></p> <p>Bénévolat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénévoles : 3 - Nombre d'heures estimé par bénévole : 25h / bénévole <p>Calcul : 3 bénévoles x 25h x 10,15 € = 761.25 €</p> <p>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</p> <p>Aucune.</p> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :</p> <p>Le budget 2023 est en augmentation par rapport à 2022. Elle s'explique par l'augmentation des prestations de services et l'augmentation du nombre d'animateurs, notamment sportifs, présents sur l'action.</p>
--------------------------------	--

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 30/11/2022

Mickael ASSOUS
Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire